

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2022

Personnel communal : renouvellement contrat médiathèque : Le CM accepte de renouveler un contrat d'un an à compter du 19.06.2022.

Maison médicale et pôle ophtalmologique : emprunt pour la réalisation des travaux

Après consultation et analyse des offres, le CM décide à l'unanimité d'accepter une offre pour un montant de 500 000 € sur 10 ans au taux fixe de 1.60 %, soit une annuité de 54 206.36 €.

Séchoir Aillac : modification de la régie : le CM accepte à l'unanimité les modifications de la régie « encaissements divers » nécessaires pour l'encaissement des recettes de la billetterie du Séchoir et de la vente des livres historiques de Carsac.

Les marchés publics pour les travaux du Tiers-lieu et de la Maison médicale sont en cours ; réponse pour le 30.05.2022 à 16h00 ; Commission d'appel d'offres pour analyser les offres et désigner les entreprises fixée au Mercredi 8 juin à 18h00.

Tiers-lieu culturel : après consultations, le CM accepte, à la majorité avec une abstention, de confier les missions de contrôle technique à SOCOTEC pour un montant de 4 100 € HT et de SPS à SOCOTEC pour un montant de 2 085.00 € HT.

Devis mobilier urbain : le CM accepte à l'unanimité que le Maire signe un devis de 27 014.00 € HT pour l'achat de chapiteaux, jardinières en bois, chaises pour la SDF, jeux pour l'école ...

Subventions séjours scolaires : le CM décide à l'unanimité de verser une participation de 40 € par élève pour un séjour de 2 jours en Auvergne et de 50 € par élève pour un séjour en Auvergne de 4 jours organisés par le Collège la Boétie.

### Compte-rendu des commissions

- SICTOM du PN 26.04.2022, compte-rendu par Andrée CAMBIER : chaque usager du SICTOM a reçu un courrier contenant une guide pratique de la redevance incitative et un questionnaire à remplir et à renvoyer avant le 02.07.2022 ; l'abonnement annuel sera aux alentours de 100 € + un forfait de 26 ouvertures (jusqu'à 2 sacs de 30 L) / an autour de 78 € pour un foyer de 1 à 2 personnes et forfait de 52 ouvertures / an autour de 156 € pour les foyers de 3 à 4 personnes ; autour de 3 €/ouverture supplémentaire au-delà du forfait ; une carte par foyer sera fournie, 9 € pour chaque carte supplémentaire ; les cartes devraient entrer en fonction début 2023, facturation de la redevance à partir de 2024 ; permanence d'information et d'enregistrement le mercredi 22 juin 2022 de 13h30 à 17h00 salle de réception de la mairie.

- Syndicat de l'Aérodrome 21.04.2022, compte-rendu par Jean-Pierre TRAVERSE : vote du budget primitif 2022 ; 29 communes adhérentes et 10 000 atterrissages par an.

- CA EHPAD 21.04.2022, compte-rendu par Monique TRÉFEIL et Sophie LAZZARINI : point sur les arrivées de personnel ; problèmes d'absentéisme, il ne reste plus que 15 lits en secteur fermé ; âge moyen des pensionnaires 87 ans, la terrasse a été toute refaite.

- CA CIAS 14.04.2022, compte-rendu par Sophie LAZZARINI : diminution du nombre de portage de repas, prix du repas fixé à 9.50 € ; vote du BP 2022 ; augmentation de 49 points d'indice sur le salaire pour les aides à domicile.

- le Maire propose de baptiser le nouveau City Park en l'honneur de Hugo Ribeiro Rodrigues et Lucas Virgo - - Couderc « Espace Hugo et Lucas ». Le CM accepte à l'unanimité.

### Questions diverses

- le CM accepte le prêt gratuit de la SDF à l'association Fol'y Danse pour 2 manifestations en octobre 2022 et janvier 2023 ; remerciements de l'association du Club des Aînés pour la subvention 2022.

- Point sur la venue des Alsaciens : les affiches et l'article du programme sont édités et parus ; rappel du programme du week-end ; gratuité des repas organisés pour les alsaciens et les accueillants.

- Manifestations à venir : Fête du pain le 21.05.2022 ; Rando des Moulins le 21.05.2022 ; Fête de la « Boléga » Journée aux couleurs occitanes le samedi 11 juin 2022 au Séchoir d'Aillac ; Ronde des Villages les 15 et 16 octobre 2022 ; marché hebdo à partir du 12.06 et Marché gourmand d'Aillac à partir du 01.07.

- PCS : prochaines journées de formation PSC1 les 19 et 21 juillet 2022.

- Planning des permanences des élus à prévoir pour les prochaines élections législatives des 12 et 19 juin 2022 avec des plages horaires de 2.5 heures.

- Prochaine séance du Conseil Municipal Jeudi 16 juin 2022 à 18h30.

La séance est levée à 21h00

A Carsac-Aillac, 23 mai 2022